



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉVALUATION DU RENDEMENT
RECTRICE ET VICE-CHANCELIERE OU
RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

L'évaluation du rendement est une appréciation des résultats du travail accompli pendant l'année universitaire, soit de la période du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année en question. L'appréciation tient compte des fonctions de la personne, de ses responsabilités, de ses attentes et objectifs de travail, de ses connaissances, de ses comportements, de ses habiletés professionnelles ainsi que des résultats obtenus. Le bilan des résultats porte sur le rendement de la personne en ce qui a trait à ses compétences (savoir), à ses tâches (savoir-faire) ainsi qu'à ses aptitudes et habiletés (savoir-être).

Annuellement, la rectrice et vice-chancelière ou le recteur et vice-chancelier présentera aux membres du Conseil des gouverneurs les résultats du plan de travail annuel de l'Équipe de direction ainsi que le plan de travail pour la prochaine année. De plus, le personnel relevant de la rectrice et vice-chancelière ou du recteur et vice-chancelier déposera leurs commentaires à la présidente ou au président du Conseil des gouverneurs par le biais du formulaire préparé à cet effet.

Dans leur évaluation annuelle du rendement de la rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier, les membres votants du Comité exécutif tiendront compte des compétences qui ont été identifiées en 2019 dans le profil recherché pour le poste de rectorat.

La présidente ou le président du Conseil des gouverneurs présentera à la rectrice et vice-chancelière ou au recteur et vice-chancelier une lettre présentant la synthèse de la discussion avec les membres votants du Comité exécutif. Le Conseil des gouverneurs recevra le rapport du Comité exécutif portant sur l'évaluation annuelle et celui-ci sera déposé dans le dossier officiel de la rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier au Bureau des ressources humaines.

Liste de vérification des compétences

Leadership stratégique et opérationnel
Leadership visionnaire, consultatif et rassembleur orienté sur l'atteinte d'objectifs et une vision stratégique
Capacité de rallier avec tact et diplomatie les membres de la communauté universitaire aux orientations, aux projets et aux enjeux et défis des trois campus de l'Université
Grandes habiletés de négociation et de conviction, notamment auprès des gouvernements, des organismes subventionnaires, des bailleurs de fonds et des autres interlocutrices et interlocuteurs afin de les inciter à appuyer financièrement les grandes priorités d'action, comme le rôle de leadership qui revient à l'Université de Moncton sur le plan régional, national et international, voire de l'Acadie et de la Francophonie.
Capacité d'interagir efficacement avec des intervenantes et intervenants de tous les niveaux (communautés, gouvernements, donatrices et donateurs, partenaires, etc.)

Engagement
Engagement de premier plan envers l'apprentissage, la qualité des programmes d'études, la recherche universitaire et l'innovation
Capacité d'engager le corps professoral, le personnel administratif, le personnel de soutien et les étudiantes et étudiants
Capacité de développer et d'entretenir un lien authentique avec les étudiantes et les étudiants
Engagement à favoriser et soutenir l'apprentissage, l'expérience, la croissance et le développement des étudiantes et étudiants

Communications
Un talent démontré pour la communication et les relations avec les médias
Facilité à agir comme porte-parole officiel de l'Université
Capacité de créer des alliances stratégiques avec les partenaires
Capacité de faire la promotion et à protéger les intérêts de l'Université de Moncton

Connaissances et capacités
Compréhension de la mission, des valeurs, de la culture et du contexte actuel de l'Université de Moncton et de son importance auprès de la société acadienne et de la Francophonie
Connaissance et expérience approfondie de l'administration, de l'enseignement et de la recherche qui soit pertinente à la fonction de rectrice et vice-chancelière ou de recteur et vice-chancelier
Excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, et bonne connaissance de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit
Sens de l'organisation, capacité de travailler sous pression et de gérer plusieurs priorités à la fois
Habilités et expériences reconnues de gestionnaire (ressources humaines, ressources financières, planification stratégique, relations gouvernementales, etc.)
Rapidité d'analyse des enjeux, capacité de prendre des décisions difficiles en toutes situations
Aptitudes démontrées à réunir des équipes
Capacité d'attirer, de motiver et de retenir des personnes talentueuses

Qualités et valeurs personnelles
Intégrité personnelle et professionnelle, crédibilité et authenticité
Sensibilité quant à la situation particulière et aux besoins de la communauté francophone minoritaire du Nouveau-Brunswick et du Canada
Faire preuve de passion, d'engagement, de créativité et d'innovation
Pensée stratégique et analytique
Esprit de synthèse
Capacité à résoudre des problèmes complexes
Facilité à comprendre les cadres juridiques et à appliquer les règlements
Qualité d'ambassadrice ou d'ambassadeur
Facilité démontrée à gérer le changement